

Vivre à VOUREY

JUIN 2013

BULLETIN MUNICIPAL n° 80

COMMUNE-VOUREY.FR
CLIQUEZ, CLIQUEZ...
SANS MODÉRATION

PLU : LANCEMENT
DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJETS



Plan local d'urbanisme

Dates : 2010 - 2013

Objectif : disposer d'un document d'urbanisme relevant d'une véritable stratégie du sol pour le développement de la commune à 10-15 ans

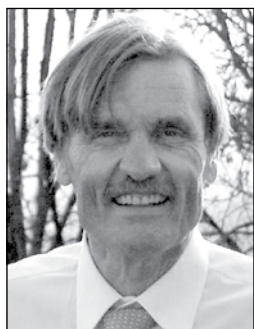
+ LIRE LA SUITE

Mai 2013

Dématérialisation des actes administratifs
Convention pluriannuelle (C.P.)
Décisions modificatives
Marchés de travaux
Prolongation de l'exploitation de
l'entretien individuel
Création d'un poste d'attaché municipal

+ LIRE LA SUITE

Le mot du maire



La couverture du Vivre à Vourey de juin 2013 est légèrement différente des précédentes. Elle vous annonce l'ouverture de **notre nouveau site internet "commune-vourey.fr"**. Vous ne serez pas dépaycé quand vous allez feuilleter les "pages" internet car elles

reprennent le graphisme de notre revue municipale. Ce site est le fruit d'une année de **travail d'une équipe** d'élus, habitants et administratifs. Nous avons tenté de le faire aussi attractif que possible dans son graphisme, et complet dans ses informations sur la commune, classées sous trois rubriques principales. Mis en ligne depuis le 1^{er} juin, il est maintenant appelé à vivre : toutes **les manifestations** (de la municipalité, des associations et de tous ceux qui concourent à la vie et au dynamisme de notre village) y seront annoncées en temps réel. Les grands dossiers en cours seront développés avec la possibilité de trouver et donc de télécharger les documents correspondants.

Parmi ces dossiers celui qui est le plus important est **le PLU qui en est à sa dernière étape** : l'enquête publique est prévue à partir de mi-juin. Nous avons précisément souhaité que l'ouverture du site internet coïncide avec cette phase ; ainsi tous les documents seront portés à la connaissance des habitants, consultables en mairie bien sûr, mais aussi en ligne.

Chacun pourra donner son avis et faire ses propres propositions, qui toutes seront examinées par le commissaire enquêteur qui sera désigné.

Est-ce que je peux encore me risquer à mentionner que, pour consulter notre site internet, nous bénéficierons enfin du **haut débit** ?... Prévu et promis depuis 2008, la mise en place de cette technologie a été victime d'aléas juridiques, et politiques aussi divers

qu'inadmissibles. Mais le dossier a vraiment avancé dans la bonne direction sous une pression très forte de notre municipalité et nous avons un **courrier officiel** d'un directeur de la **société Orange** à Paris qui annonce la mise en service pour la **fin juillet 2013**.

Vous trouverez en pages intérieures (et sur le site internet...) un dossier important sur **les finances de notre commune** avec les détails du budget. Je pense qu'il est important de rappeler que celles-ci sont saines, dans un contexte général pourtant difficile. Les **taux des impôts communaux n'ont pas été augmentés**, une fois de plus. Nous bénéficions bien sûr des excédents dégagés par l'opération de lotissement des Brosses. Nous poursuivons surtout une **gestion raisonnable** aussi bien de nos dépenses de fonctionnement courant que de nos investissements. Pour 2013, ceux-ci vont s'orienter essentiellement vers les différents travaux pour une **meilleure maîtrise des eaux** :

- Les eaux de ruissellement puisque nous sommes en bas de coteau, au pied d'un grand bassin versant, et que nous devons accueillir de gros débits comme en ce printemps particulièrement humide.

- Les eaux de l'Olon aussi bien entendu ; avec une **nouvelle phase de concertation** avec les riverains qui s'achève et qui a conduit à l'adaptation des travaux prévus. Cela va déboucher prochainement sur une enquête publique spécifique pour prévoir les travaux indispensables.

Enfin, je voudrais avoir ici une pensée pour la famille de notre concitoyenne **Aline Penon**, qui est disparue depuis le 3 mai dernier. Un **grand élan de solidarité** s'est manifesté dans notre commune en particulier de la part de tous ceux qui ont participé aux recherches. Soyez en tous chaleureusement remerciés.

Votre maire, François BOSMENT

Informations municipales

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- TOUMI Owen le 14 février 2013 à Echirolles
- BOSSAN Timoté le 17 mars 2013 à Voiron

Décès

- Mme DALLOT Anne, le 9 janvier 2013, à Vourey
- M. TIRARD-COLLET René, le 11 février 2013, à Voiron
- M. BLACHOT Joseph, le 27 janvier 2013, à Tullins
- Mme PINEL Agnès, le 8 février 2013, à La Tronche

Mariages

- HUCHEDÉ Pauline et SDIRI Hamza, le 16 février 2013
- SEVERINOVA Snizhana et SAUER Guy, le 20 avril 2013

URBANISME

Déclarations préalables accordées

- TOMAÏ Gaëlle, impasse de la Mollardièrre, clôture + portail
- LURTHY Damien, 165, route de Valence, abri de jardin
- TOUMI Karim, 935, le Grand chemin, clôture
- ORANGE France, route de la Fontaine ronde, local technique NRA
- BONNETON Patrick, 35, route des Rivoires, panneaux photovoltaïques
- LOURENCO Daniel, 985, le Grand chemin, clôture
- GAUDET Laurent, 70, route de Valence, modification de façades, extension habitation
- BONNETON Patrick, 35, route des Rivoires, piscine
- MORA Romain, 635, route des Pierres blanches, pergola
- ALFOCEA Jean-Claude, 115, route de Sanissard, clôture

Permis de construire accordés

- VILLARD Emmanuel, lot "Le hameau des Brosses", habitation
- SCI PERLE DE MOIRANS, 335, route de la Fontaine ronde, rénovation + extension, réfection toiture + vélux, réfection fenêtres et menuiseries
- CAMPILLO Jean-Marc, 825, le Grand chemin, habitation
- LOURENCO Daniel, 985, le Grand chemin, aménagement sous-sol

LA FIBRE OPTIQUE À VOUREY

Un nouveau bâtiment va voir le jour à côté du bou-lodrome. Cette construc-tion, d'environ 30 m², va abriter les équipements d'arrivée de la nouvelle fibre optique alimentant notre village à partir de Tullins. La pose de cette fibre optique est ren-due nécessaire par les travaux d'électrification de la voie ferrée. Les communications télé-phoniques sont actuel-lement acheminées à Vourey depuis Tullins par

des fils en cuivre enter-rés le long de la voie fer-rée. L'électrification de la ligne perturbera les communications ache-minées par ce moyen et nécessite donc la pose d'une fibre optique, qui elle n'est pas sensible à l'électricité.

La conséquence sera positive pour Vourey, puisque le débit Inter-net sur la commune sera grandement amélioré.

VOUS POSSÉDEZ UN POÊLE À GRANULÉS ?

La commande con-jointe de pelets pour partager les frais de port peut vous inté-resser.

Nous sommes déjà deux familles sur le lotissement Com-blouvat dans ce cas. Merci de contacter Alex au 06 88 32 17 00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi de 16 h à 18 h 30

Mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h

NUMÉROS UTILES

Mairie: 04 76 07 05 19

Fax: 04 76 07 79 61

Email: vourey-mairie@wanadoo.fr

Pompiers: 18- 112 depuis un portable

SAMU: 15 - Gendarmerie: 17

Médecin de garde/ nuits / WE :
0810 153 333 (prix d'un appel local)

Service de l'eau du Pays Voironnais :

04 76 67 60 10

Pour les urgences: 04 76 67 60 20

RENCONTRE AVEC LES ADJOINTS

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat de mairie
au 04 76 07 05 19

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a lieu le deuxième
mercredi de chaque mois à 19 heures.

Les réunions sont ouvertes au public et vous êtes
les bienvenus pour vous informer
sur la gestion du village

BESOIN DE FAIRE DES PHOTOCOPIES ?

- Depuis le 6 mai, des tickets vendus par carnet de 10 vous permettent de faire toutes vos photocopies en mairie.
- Coût du carnet : 1 € (0,10 € la photocopie en format A4 recto ou recto/verso ; 0,20 € la photocopie en format A3 recto ou recto/verso).
- Paiement en chèque ou espèces. Un reçu est établi pour chaque achat.
- Renseignements et achat des carnets en mairie, à l'accueil.

Informations municipales

www.commune-vourey.fr



Cliquez, cliquez, ... sans modération. Le site de la commune est arrivé !

Dans votre Vivre à Vourey de juin 2012, il y a donc tout juste un an, nous vous annoncions que le site internet www.vourey.fr allait faire peau neuve. Manque de mises à jour et plus encore, évolution des technologies, ont eu raison de ce site qui fut cependant l'un des tous premiers en France créés par une collectivité locale.

Très efficacement suppléé pendant plusieurs années par la lettre d'informations de Vourey, diffusée tous les mois par l'association "Les Compagnons de Volvredo", il devenait pourtant indispensable que la municipalité se dote d'un site performant qu'elle puisse s'approprier et administrer directement de façon dynamique, avec des outils modernes et pratiques.

Dans cette perspective, une commission internet a été constituée pour établir son cahier des charges et envisager son achat en 2013. Dès janvier, au terme d'une démarche de travail en 6 étapes, ce cahier des charges a été validé par le conseil municipal ainsi que les noms de 4 prestataires retenus pour la consultation.

Au regard des critères de prix (40%), compréhension de la demande et créativité (30%), savoir-faire (20%) et respect des délais (10%), la meilleure offre s'est avérée être celle de l'agence Extra basée à Lyon. La maquette produite a d'ailleurs fait l'unanimité, tant elle était moderne et cohérente avec l'identité graphique véhiculée par notre Vivre à Vourey. Vous pouvez en juger vous-même en

observant la couverture de ce numéro de juin.

A peine la commande confirmée, l'équipe d'Extra s'est mise au travail pour construire les liens, images, boutons et autres éléments de l'arborescence que nous avions définie avec les contenus associés. Les échanges entre l'agence, votre mairie et les membres de la commission ont été nombreux pour commenter, corriger, compléter et en final valider le site dont nous sommes fiers de vous communiquer aujourd'hui l'adresse : www.commune-vourey.fr

Nous vous encourageons à le visiter et à surfer sur les liens et icônes qui vous sont proposés pour découvrir, au choix :

- Les traditionnelles actualités annoncées dans l'agenda, en page d'accueil.
- Les informations utiles concernant votre commune, votre mairie et votre quotidien rassemblées sous trois rubriques distinctes, égayées chacune par une belle image.
- Notre situation géographique, notre annuaire, nos bulletins municipaux illustrés par des pictogrammes originaux et sobres qui donnent envie d'en savoir plus.
- Enfin, si vous êtes pressés, si vous voulez aller à l'essentiel ou tout simplement souhaitez court-circuiter les menus déroulants, rendez-vous sur le lien "En un clic" pour découvrir directement et rapidement les infos les plus demandées.

Notre commune possède aujourd'hui un bel outil, sobre, moderne, aux lignes épurées. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une pareille originalité et d'une telle cohérence avec l'identité graphique de notre bulletin municipal et de notre village.

Profitons de ce moyen de communication pour publier informations municipales et autres actualités de nos nombreuses associations.

Le site nouveau est arrivé ! Entre les trois parutions de votre bulletin municipal, cliquez, cliquez ... sans modération.

LE PLU A ÉTÉ DÉLIBÉRÉ ET ARRÊTÉ AU CONSEIL DU 13 MAI 2013

A l'ordre du jour du conseil municipal du 13 mai dernier figurait l' "arrêt" du PLU. En introduction le maire a rappelé les conditions dans lesquelles le projet de PLU a été élaboré. Compte-tenu du changement d'intervenant au sein du bureau d'études IR Concept et des évolutions réglementaires perpétuelles et extrêmement contraignantes, on peut se féliciter d'arriver à boucler un dossier aussi complexe en si peu de temps. La commission PLU a travaillé d'arrache-pied pendant deux ans. Les bureaux d'études, mais aussi RTM et la DDT ont fait un travail remarquable. Nous ne pouvions pas les solliciter plus. Nombreuses sont les communes voisines qui ne parviennent pas à tenir les délais, voire à finir leur PLU.

Les enjeux sont maintenant bien identifiés. C'est le document politique le plus important et c'était la dernière possibilité pour la commune, de maîtriser l'avenir de notre territoire ; les prochains PLU seront intercommunaux.

Le PLU a été élaboré dans le seul intérêt général de la commune, dans l'idée de la préservation des espaces naturels et des espaces constructibles.

Le PLU doit maintenant être "arrêté" par délibération du conseil municipal et communiqué pour avis aux "personnes publiques associées" (DDT, Pays Voironnais, Conseil général, Région...) qui ont 3 mois pour donner leur avis.

Des corrections pourront être proposées lors de l'étude publique, y compris par la municipalité. Le commissaire enquêteur aura un mois pour faire ses remarques. Un échange se fera entre la commune et lui, suite à quoi il rendra son rapport. En septembre/octobre 2013, la commune prendra en compte son rapport, et délibérera pour approuver le PLU amendé. A réception de la délibération par le contrôle de légalité, le PLU deviendra applicable. Toute personne qui voudra le contester pourra l'attaquer, mais le PLU restera applicable jusqu'à une éventuelle décision d'annulation du tribunal administratif, après une procédure qui serait en tout état de cause longue de plusieurs années.

Après un long débat, le projet de PLU a été arrêté par une majorité des votants avec une opposition et une abstention.

Nous sommes maintenant à la fin de la période où les personnes publiques vont rendre un avis. Le premier qui est parvenu et qui sera voté par le Conseil communautaire du Pays Voironnais le 28 mai est favorable.

A partir de mi-juin le dossier complet (plan de zonage détaillé, règlement, soit une vingtaine de pièces et documents) sera mis à disposition des habitants, et donc consultable en mairie mais aussi sur Internet. Chacun pourra donner son avis et faire ses propres propositions, qui toutes seront examinées par le commissaire-enquêteur désigné.

Informations municipales

NETTOYAGE DE... PRINTEMPS !

Fin octobre 2012, premières chutes de neige. Décembre, janvier, février... re-chutes! L'hiver n'en finit pas, vraiment pas. C'est dans ce contexte de ciel gris, de météo incertaine et sous la menace de quelques gouttes, que les inconditionnels du nettoyage de printemps se sont retrouvés ce samedi 23 mars devant le gymnase. Une opération annuelle menée cette année par quelques 25 bénévoles avec la présence appréciée, comme l'an dernier, de quelques chasseurs très au fait des stigmates que certains indécis affligent à nos paysages, ruisseaux et sentiers. Pensez-y pour 2014, parlez-en autour de vous, l'opération est également une excellente occasion de convivialité, de découverte de ses voisins, sans parler de la découverte des chemins et recoins de notre village.

Réchauffés par un bon café, requinqués par quelques tranches de saucisson et des viennoiseries, équipés de gants, bottes, sacs et accompagnés d'une voiture ou d'un tracteur, les différents groupes constitués se sont répartis les diverses zones du village. Les uns se précipitent pour arpenter leur habituel circuit des Rivoires, d'autres sont plutôt attirés par la plaine. Enfin, les derniers indécis complètent les groupes sans considération particulière. En une matinée, parties aux quatre coins de notre campagne, les équipes se sont activées pour collecter leur butin. Triste butin cependant que de ramener, comme à l'habitude, papiers, paquets de cigarettes, canettes et emballages de fast-food... La palme revient cette année à l'équipe qui s'est mobilisée sur les lieux de l'ancien tir aux pigeons. En une heure et demie, sur une surface grande comme un demi-terrain de foot et avec seulement trois ramasseurs stupéfaits, dix grands sacs poubelles ont

été remplis, sans compter les gravas et autres plaques d'amiante ciment retrouvés dans les caniveaux.

Au retour, une grande satisfaction pouvait se lire sur les visages des uns et des autres qui, cette année encore, avaient donné une demi-journée de leur temps pour redonner à notre village un aspect encore plus agréable, et à nos chemins leur allure sauvage.

D'autres endroits existent pour déposer vos objets devenus inutiles

Les déchetteries de Rives, Moirans et Tullins, dont nous rappelons ci-dessous les horaires d'ouverture, ne sont pas les seuls endroits où vous pouvez déposer vos objets, surtout si ceux-ci sont encore en état. La Ressourcerie du Pays Voironnais, située à La Buisse, récupère les objets dont vous voulez vous séparer pour les valoriser et les revendre à petits prix.

Ouverture pour les apports volontaires : du mercredi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

L'association Passiflore à Tullins recycle également vos vêtements, vos meubles, vos appareils électriques et vos livres dont vous ne vous servez plus. Ouverture pour les apports volontaires : jeudi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Horaires d'ouverture des déchetteries

LA BUISSE : du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

MOIRANS, RIVES, TULLINS : lundi, mercredi et vendredi de 11 h à 18 h 30, Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

RÉDUIRE, TRIER, RECYCLER NOS DÉCHETS !

Les ateliers formations et conseils du Pays Voironnais

● Atelier compostage

Atelier et démonstration en direct de compostage dans le jardin d'un particulier, **samedi 15 juin de 10 h à 11 h 30, à La Buisse.**

Inscription au 04 76 34 74 85

● Devenez guide composteur !

Formation "guides composteurs", **samedi 22 juin de 8 h 30 à 17 h, à Voiron.**

Un guide composteur s'implique localement pour sensibiliser la population de sa commune au compostage.

Journée de formation gratuite organisée par l'association Trièves Compostage, mandatée par le Pays Voironnais.

Inscription au 04 76 34 74 85 ou

mailto:trieves-compostage@hotmail.com

● Les tris de saison

Direction déchetterie : pots de fleurs, godets en plastique, sac de terreau, cagettes en bois...

Ils n'ont pas leur place dans la poubelle jaune. Les opérateurs de La Buisse ont pour mission de séparer les matières à recycler, et non les erreurs de tri. Facilitons-leur la tâche en respectant tout simplement les consignes.

● 10 000 tonnes !

C'est la masse de déchets verts déposés en déchetterie chaque année, soit l'équivalent du poids de la Tour Eiffel.

+ d'infos au numéro vert : 0 800 508 892 ou sur www.paysvoironnais.com



Une partie de la "récolte" de la plaine



Reprendre des forces au retour, indispensable !

Informations municipales

EXPOSITION "PEINTURE ET SCULPTURE"

**Du 4 juin au 10 juillet
à la mairie de Vourey**

Les cimaises de la mairie de Vourey présentent quelques œuvres de Michel Bouterin, Hélène Faure, Marie Noëlle Gaujour, Marie-Laure Macutan, Andrée Piau, Claudine Poncet, Gérard Ramade, artistes-peintres et de Bernard Durupthy-Bal, sculpteur.

Ces artistes voironnais, tous membres des Amis des Arts de Voiron, aiment faire partager leur passion pour les couleurs, le des-

sin, la matière... en un mot pour la création plastique.

Chaque artiste, avec son style et sa technique personnelle, invite le spectateur à partager ses émotions, son message, sa sensibilité... un petit moment de bonheur en quelque sorte.

Le vernissage aura lieu le vendredi 7 juin à 18 h, en présence de Monsieur le maire de Vourey et des artistes.

Exposition visible aux heures d'ouverture de la mairie.



NUISANCES SONORES



Le soleil a mis un certain temps à s'installer cette année, mais l'herbe, elle, n'a pas perdu de temps pour pousser tant et plus... si bien qu'à la moindre éclaircie, les tondeuses ont refait leur apparition dans nos jardins. Pour que chacun puisse profiter en toute tranquillité de moments agréables en plein-air, nous vous rappelons qu'il est indispensable de respecter les horaires durant lesquels l'utilisation de matériel bruyant (tondeuse, tronçonneuse, motoculteur, perceuse, scie électrique, etc.) est autorisée par arrêté municipal du 1^{er} avril 1994 :

Les jours ouvrables de 8 h à 20 h, le samedi de 8 h à 12 h et de 15 h à 19 h, le dimanche et les jours fériés de 9 h à 12 h.

Merci de respecter cette règle de bon voisinage



DES AIDES POUR "SORTIR DU MAL-LOGEMENT"

Vous habitez un logement qui manque vraiment de confort ? Savez-vous que vous pouvez obtenir des aides pour réaliser des travaux ?

Le Conseil général de l'Isère avec l'ANAH (Agence nationale pour l'habitat), l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), la CAF (Caisse d'allocations familiales) et l'ARS (Agence régionale de santé) lance un dispositif de lutte contre le mal-logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé. En Isère, environ 30 000 logements seraient sans confort, voire dangereux. Ces logements sont le plus souvent occupés par des ménages qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui ne savent pas à qui s'adresser.

Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

1) Votre logement est dangereux, il ne vous protège pas des accidents et des intoxications.

Par exemple : vous risquez de chuter dans les escaliers ; l'installation électrique est dangereuse (fils électriques apparents)...

2) Votre logement n'est pas étanche, il ne vous protège pas de l'extérieur.

Par exemple : la toiture est en mauvais état ; les fenêtres laissent entrer l'air et la pluie ; les murs présentent des traces d'humidité...

3) Votre logement n'est pas assez chauffé, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas ; vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer ; vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez pas payer vos factures...

4) Votre logement ne permet pas une hygiène correcte, vous n'avez pas d'eau potable ; pas d'eau chaude ; pas de séparation entre les WC et la cuisine...

Que faire si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au numéro vert : 0800 300 163 (appel gratuit depuis un fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.

Infomations municipales

MAISON MÉDICALE : UN AN DÉJÀ !

L'équipe des professionnels de santé est heureuse de fêter le premier anniversaire de la Maison médicale de l'Olon. Depuis son ouverture, la maison a accueilli deux nouvelles professionnelles : Stéphanie Brucker, pédicure-podologue et Sophie Le-

riche, diététicienne-nutritionniste, toutes deux installées dans leur bureau respectif au premier étage. Deux locaux restent disponibles et nous recherchons d'autres professionnels de santé, tels que kinésithérapeute, orthophoniste, sage-femme ...

A noter : depuis le 2 mai et jusqu'au 22 octobre 2013, l'infirmière Carine Ruffier des Aimes est remplacée durant son congé de maternité par Carole Chevallier, infirmière ayant travaillé au CHU de Grenoble (médecine infectieuse, soins palliatifs, transfusion, douleur, pansements, responsable au sein du CLIN, comité de lutte contre les infections nosocomiales).

LE SENTIER DU RUISSEAU, VOUS CONNAISSEZ ?

Pendant longtemps, le chemin rural qui longe le ruisseau de l'Olon depuis l'impasse du Ruisseau jusqu'à la route du Sabot constituait un agréable raccourci pour se rendre au village à pied. Puis, pour différentes raisons, un propriétaire riverain de

ce chemin avait été autorisé à mettre un portail qui devait néanmoins rester ouvert pour permettre le passage.

Et puis le propriétaire a changé et l'acte notarié n'a pas mentionné ce chemin... qui

s'en est trouvé fermé. Des pétitions ont alors circulé, demandant la réouverture du chemin du Ruisseau.

Aujourd'hui, c'est chose faite ! Après une procédure juridique, la commune a obtenu gain de cause. La bonne volonté et la compréhension du propriétaire actuel, monsieur Michel Gonon, ont fait le reste : le sentier du Ruisseau, car c'est désormais son nom, est maintenant ouvert et permet aux piétons et promeneurs qui l'empruntent de rejoindre le village en toute sécurité.



Les 9 professionnels de la maison médicale vous accueillent :

● Diététicienne-nutritionniste

Sophie Leriche 06 62 28 66 75

consultations sur rendez-vous tous les jeudis et vendredis ainsi que certains samedi. Déplacement à domicile possible.

● Docteur en psychologie

Psychologue clinicienne - psychothérapeute

Isabelle Billon-Galland 06 82 48 72 34

consultations sur rendez-vous

● Infirmières

Carine Ruffier des Aimes - Isabelle Labet

06 89 13 64 94

sur rendez-vous 7j / 7 toute l'année

soins à domicile et au cabinet de la maison médicale

● Kinésithérapeute

Emmanuelle Bouvier 04 76 65 07 24

consultations sur rendez-vous

● Médecins généralistes

Nathalie Casagrande 04 76 93 78 01

sur rendez-vous tous les jours sauf le mercredi

Christian Scellier 04 76 07 99 34

sur rendez-vous tous les jours sauf le jeudi

● Ostéopathe et kinésithérapeute

Frédéric Aroun 04 76 07 48 01

consultations sur rendez-vous

● Podologue - pédicure

Stéphanie Brucker 06 81 39 05 51

consultations sur rendez-vous au cabinet ou à domicile

INSTANTS DE BEAUTÉ

Cabinet d'esthétique à Vourey

10, le Grand chemin (ancienne boulangerie)

Cathy Pilot vous propose épilation, soins visage, soins corps, manucure pieds et mains et maquillage.

Lundi : 14 h - 18 h

Mardi, jeudi, vendredi : 9 h - 18 h non stop

Samedi : 9 h - 14 h

06 74 90 89 21

N'hésitez pas à prendre un rendez-vous !



Informations municipales

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES... VOUREY CHOISIT 2014 !

La réforme des rythmes scolaires et le retour à la semaine de quatre jours et demi ont fait l'objet d'un débat très intéressant en mars dernier, lors d'une réunion à laquelle ont participé élus, personnel municipal, enseignantes, parents d'élèves, ainsi que des assistantes maternelles. L'Apev a réalisé un mini-sondage très utile, qui a permis de déterminer les attentes des parents d'élèves du village. Il apparaît nettement que la majorité des familles privilégie l'école le mercredi matin, ainsi qu'une fin des cours à 15 h 45. En effet, la pause méridienne actuelle est déjà de deux heures et il ne paraît pas opportun d'en augmenter la longueur. Les assistantes maternelles ont d'ailleurs précisé que cela leur poserait un sérieux problème pour celles d'entre elles qui gardent des enfants en périscolaire et des enfants non scolarisés, les plus petits ne pouvant attendre 14 h 15 pour commencer leur sieste. L'école le mercredi matin gênera les parents qui utilisaient les services

des centres aérés voisins. Comment les enfants rejoindront-ils ces structures à 11 h 30 ?

Conformément à la loi, les trois-quarts d'heures supprimés chaque jour sur le temps de classe ne devront pas se résumer à une simple garderie. Des activités culturelles et sportives devront être mises en place par les mairies, avec du personnel compétent...

Si des villes comme Voiron, Moirans, Grenoble et d'autres peuvent s'appuyer dès maintenant sur des structures adaptées (MJC, centres de loisirs, etc.) et utiliser un personnel déjà présent, c'est loin d'être le cas des petites communes telles que Vourey... pour elles, il s'agit d'un vrai casse-tête !

Ce n'est pas reculer pour mieux sauter que de choisir 2014 pour appliquer la réforme des rythmes scolaires. Ce report nous permettra de mettre les choses en place plus sereinement, dans l'intérêt de nos enfants.

LES PETITES
MATINÉES

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS INVITER À LA 9^e PETITE MATINÉE

"L'ESTIME DE SOI"

"Le plus grand secret du bonheur, c'est d'être bien avec soi" Fontenelle

**le samedi 22 juin à 9 h 30,
salle de la Galise,
Espace Jean-Roybon**

"L'estime de soi est la réputation qu'on a auprès de soi-même" (inconnu)

"Personne ne peut vous rabaisser sans votre consentement" Eleanor Roosevelt

Le sujet vous intéresse, l'idée de re-

partir en fin de matinée avec un peu plus d'estime de vous-même vous séduit ? Alors venez nous rejoindre !

Egalement, en avant première :

A l'automne, les Petites Matinées vous proposeront une soirée !

Ce temps se veut être un temps de partage (en toute simplicité), de rencontres (tout âge confondu), de respect (de la parole de chacun et on n'est pas obligé de parler) et de plaisirs (à commencer par le café, thé et petits gâteaux).

L'équipe organisatrice

UNE SALLE DES FAMILLES

Lors du vote du budget, en mars dernier, les élus ont voté la réalisation d'une salle familiale qui permettra aux Vourey-siens de louer un local suffisamment grand pour leurs fêtes de familles, ou pour réunir parents et amis après des obsèques. Cette décision est intervenue après le constat que les particuliers ont très peu de chance de réserver le gymnase, tant les manifestations ouvertes au public sont nombreuses tout au long de l'année.

L'équipe municipale a à cœur d'affecter le solde du bénéfice dégagé par l'opération du lotissement des Brosses, à un investissement utile pour les habitants, et qui n'aurait sans doute pu être réalisé sans cet apport de fonds.

L'utilité est bien réelle. Personne ne peut accueillir à domicile plus de quarante convives... et comme nous l'avons souligné, difficile de trouver une petite place sur le calendrier de réservation du gymnase !

Un projet d'extension du restaurant scolaire est à l'étude, avec une nouvelle cuisine, pour que les installations dédiées à la cantine ne soient pas utilisées le week-end. Ce projet basé sur un bâtiment existant, revêt beaucoup d'avantages. Il permet de réaliser des économies importantes par rapport à une nouvelle construction, donne l'opportunité d'engager quelques travaux de réparation du bâtiment et aussi de valoriser un équipement municipal sous-utilisé.

La décision entérinée... il n'y a plus qu'à !

Les commissions animation et travaux ont du pain sur la planche et sont déjà au travail pour que ce beau projet prenne vie le plus rapidement possible.

BIENTÔT UNE ENTREPRISE D'ARCHIVAGE À CHANTAROT

Le conseil communautaire du 23 avril dernier a entériné la vente d'une parcelle de 15 400 m² dans notre zone artisanale de Chantarot à l'entreprise Archivéco.

Cette entreprise fait partie d'un groupe dont le siège social se trouve à Villeneuve-la-Garenne, en région parisienne, spécialisé dans l'archivage papier et numérique, ainsi que la sauvegarde informatique. Il dispose de 24 sites de conservation, répartis sur la France. Son chiffre d'affaires s'élevait à 24,6 M € en 2012.

Le nouveau bâtiment de 6 650 m² accueillera 13 salariés. 3 emplois seront créés.

Le prix de vente du m² s'élève à 29 € HT. Compte-tenu du prix du foncier et des aménagements nécessaires (assainissement, électricité, route, etc.), le prix de reviens du m² dans la zone est de 34 € HT.

L'implantation de cette entreprise à Vourey ne créera aucune nuisance. De plus, soumise à l'impôt sur le foncier bâti, elle représente pour la commune un intérêt financier non négligeable.

VOUREY

Samedi 15 juin

Spectacle Pyrotechnique

LA CHARTE DES TEMPLIERS



Mairie de Vourey

SPECTACLE GRATUIT OFFERT PAR LE COMITE DES FETES DE VOUREY ET LES COMPAGNONS DE VOLVREDO

22 H 30 - PARC DE LA MAIRIE -

Informations municipales

AIDEZ NOUS !

Aline (Lilina) qui est atteinte de la maladie d'Alzheimer a disparu le 03.05.13.

Elle portait un gilet bleu marine, un pantalon marron, des baskets blanches et roses lors de sa disparition. Si vous l'avez vue, appelez la gendarmerie de Moirans 04 76 35 30 17



Ceci était l'appel de la famille d'Aline Penon, disparue depuis le 3 mai dernier

Dans une petite communauté comme notre

village de Vourey, quand une famille est touchée par un drame tel que la disparition de Madame Penon, tous les habitants se sentent concernés. C'est vrai que nous étions habitués à la voir parcourir le village dans tous sens et pendant des heures, avec une forme physique peu commune. Dès l'annonce de sa disparition, beaucoup de propositions sont arrivées spontanément pour participer aux recherches aux côtés des forces de gendarmerie. Il convenait bien sûr de laisser celles-ci agir dans un premier temps avec en particulier les chiens policiers qui ont pu suivre les traces avec leur flair étonnant.

Mais dès le samedi 4 mai à midi, une cellule de crise a été constituée en mairie avec tous les volontaires en relation avec les gendarmes : membres des associations, pompiers bénévoles, élus, voisins, beaucoup d'habitants. Tous se sont rendus disponibles pour une battue dans des conditions rendues extrêmement difficiles par la boue. La plaine

a été quadrillée, de Tullins à Moirans, jusqu'à la tombée de la nuit, mais en vain.

Après de nouvelles recherches spécifiques menées le dimanche matin par la gendarmerie, il a été décidé en début d'après-midi de reprendre des battues en élargissant les secteurs de recherche. C'est ainsi qu'en moins d'une heure, des habitants se sont à nouveau portés volontaires et huit équipes de 5 à 6 personnes ont ainsi pu encore approfondir les recherches.

Même si maintenant les recherches physiques ont dû être abandonnées, la commune reste mobilisée auprès du mari de Mme Penon et de ses enfants, et en relation avec les forces de gendarmerie qui orientent leurs recherches vers d'autres pistes, comme les moyens de transports.

Nous restons actifs de notre côté en mettant en particulier en œuvre tous les moyens pour diffuser localement le signalement de Mme Penon le plus largement possible, en espérant un appel téléphonique positif.

RECREACTIVA

Une nouvelle auto-entreprise sur Vourey

Katarzyna Sliwinska, habitante de Vourey, propose une idée originale pour animer vos fêtes ou vous amuser au quotidien : la location d'un cheval mécanique, une grande peluche qui bouge, pour la joie des petits (à partir de 3 ans) et des grands (jusqu'à 90 kg). Sans piles ni moteur, voilà un beau cheval tout doux et écologique puisqu'il avance grâce aux muscles de son cavalier.

Pour tout renseignement, adressez-vous à :

Auto-entreprise RecreActiva
Katarzyna Sliwinska
55, route de la Fontaine Ronde à Vourey
tél. 06.42.58.34.81
Email : info@chevalmecanique.fr
Site : www.chevalmecanique.fr



Informations municipales

CCAS

Plan canicule

En vue de l'organisation et de l'éventuelle mise en place du plan canicule 2013, le CCAS répertorie les personnes âgées de plus de 65 ans, seules ou fragilisées, ayant besoin de surveillance.

Si le plan canicule est déclenché par le préfet, les personnes inscrites seront contactées par le CCAS pour s'assurer qu'elles font face à la chaleur sans danger et sans problème. Le cas échéant, il leur apportera l'aide nécessaire.

Si vous souhaitez vous inscrire sur le registre, **contactez rapidement** le secrétariat de mairie au 04 76 07 05 19 et demandez Mlle Albertini qui enregistra votre inscription.

RAM (relais d'assistantes maternelles)

Le CCAS de Tullins a décidé de reprendre la gestion du RAM, sans les communes de Montaud, Saint-Quentin et La Rivière qui se sont retirées du SIVOM pour se rapprocher de la communauté de commune de Vinay.

Vu la qualité et le bon fonctionnement du RAM, la mairie de Vourey a fait le choix de continuer à travailler avec celui-ci.

Le RAM propose :

- Des temps collectifs : lire le mot des assistantes maternelles ci-après.
- Un spectacle annuel auquel sont invités les enfants de l'école maternelle de Vourey.
- Un accueil individuel au relais et des entretiens téléphoniques. Martine Legall reçoit les parents, les assistantes maternelles, les employées de maison et toute personne intéressée par ce métier.
- La priorité en halte-garderie de Tullins dès que des places sont disponibles pour les enfants non scolarisés de Vourey.

Les assistantes maternelles de Vourey vous parlent du RAM

Petite enfance à Vourey: nous sommes nombreuses sur notre commune à accueillir vos enfants pendant vos absences.

Pour leur bien-être et leur socialisation, des temps collectifs sont organisés à Vourey, deux matinées par mois, de 9 h 30 à 11 h 30, dans la salle du foyer-logement. Animés par Pascale Heinrich, éducatrice de jeunes enfants du RAM de Tullins, ces rendez-vous s'adressent aussi bien aux enfants de moins de 3 ans à qui sont proposés des activités jeux, bricolage,

Navette

Une navette, d'une capacité de neuf places, est mise à la disposition des personnes âgées, mais aussi des habitants de Vourey n'ayant pas de moyen de locomotion pour faire leurs courses.

Chaque vendredi matin, elle emmène ses passagers à l'Intermarché de Tullins. Départ de la place devant l'école à 9 h. Retour vers 11 h.

Le prix du ticket aller-retour est de 1,50 €, vendu par carnet de 10 à l'accueil de la mairie.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 04 76 07 05 19

chanson, spectacle, qu'aux adultes les accompagnant (assistantes maternelles, parents, grand-parents) qui souhaitent partager des temps de réflexion et d'échanges. Nous vous invitons à nous rejoindre lors de ces moments conviviaux autour de l'enfant.

Prochain rendez-vous (et dernier de la saison) : vendredi 21 juin, à partir de 11 h, dans le parc de Val-Marie.

Un pique-nique sera organisé : n'oubliez pas votre casse-croûte !

Pour connaître les dates de rencontres de la saison 2013/2014, renseignez-vous auprès du RAM 04 76 07 88 93, clos des Chartreux, La conciergerie, 38210 Tullins. Vous y trouverez également une liste à jour des assistantes maternelles et de leur disponibilité.

Le relais de Tullins et les assistantes maternelles de Vourey vous souhaitent de très bonnes vacances d'été, moment chaleureux où parents et enfants se retrouvent. A la rentrée...

Maison
de l'Emploi

Pays Voironnais | Sud Grésivaudan

Info formation salariés

Le 3^e jeudi de chaque mois à 18 h est organisée une réunion d'information sur les dispositifs de formation pour les salariés, les financements, les différentes démarches pour y accéder (bilan de compétences, DIF, CIF...)

C'est l'occasion de mieux connaître les différentes possibilités concrètes pour évoluer professionnellement : pourquoi ? comment s'y prendre ? à qui s'adresser ?

Ces réunions sont animées par le FONGECIF Isère, dans les locaux du Pays Voironnais à Voiron.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

✓ Vous avez exercé des activités salariées, non salariées ou bénévoles pendant une durée totale cumulée d'au moins trois ans.

✓ Vous avez ainsi acquis des compétences, des connaissances, une expérience.

Grâce au dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), vous pouvez prétendre à une reconnaissance de votre expérience et obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.

Des conseillers VAE vous présentent le dispositif, les étapes et démarches, les certifications accessibles par la VAE, ainsi que les financements.

Les réunions sont accessibles, **sur inscription**, à toute personne souhaitant obtenir des informations. A l'issue de cette réunion, vous pourrez prendre rendez-vous et bénéficier d'une prestation individuelle, adaptée à vos besoins et à votre projet professionnel.

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur www.emploi-paysvoironnais.org

et plus de renseignements à :

Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan, 40, rue Mainssieux - 38500 Voiron
04 76 93 17 18 ; courriel : maison.emploi@paysvoironnais.com



Associations

COMITÉ DES FÊTES

Vogue 2013

Comme vous avez pu le constater, nous avons dû annuler la foire du 26 mai faute d'artisans et d'exposants. La conjoncture économique que nous subissons tous est peut-être en cause. Pour une première c'est toujours difficile de faire déplacer des gens car il y a beaucoup de foires régulières qui sont programmées d'une année sur l'autre. Ceci étant, en ce mois de juin, nous arrivons à la fameuse vogue du village les 15 et 16 juin, avec ses manèges, son spectacle pyrotechnique, ses animations musicales, et son concours de pétanque. Pour cette vogue 2013 le comité des

fêtes, avec la participation des compagnons de Volvredo, vous invite à partager les moments forts de notre programme :

Samedi 15 juin

Manèges et attractions foraines

Soirée festive avec :

Animation musicale des années 70/80

Grillades party

Spectacle pyrotechnique

"La charte des Templiers" en

étroite collaboration avec les

Compagnons de Volvredo

Dimanche 16 juin

après-midi

Concours de pétanque

Réservez vite votre week-end sur notre belle commune...

L
A

B
O
U
L
E



La saison estivale a débuté avec le soleil en berne, mais ne désespérons pas ! Nous avons commencé les entraînements les mardis et jeudis de 14 h à 18 h et plus, dans notre clos et nous avons pris nos marques dans notre nouveau local-buvette. Nos boulistes ont participé aux pré-fédéraux en simple à Apprieu le 5 mai dernier. Les terrains n'ont pas été favorables

à nos licenciés, mais ils ont bien défendu les couleurs du club. En raison du mauvais temps, nous avons organisé à Moirans, le 1^{er} mai, le challenge Tomai. Un grand merci au président de Moirans qui nous a retiré une belle épine du pied ! Le challenge a affiché complet, avec seize quadrettes par poule. La finale qui a eu lieu dans notre clos le 6 mai a opposé deux très bonnes équipes (Marcilloles et Vourey). L'équipe de Vourey, composée de Serge Rigollet, Pierre Jourdan, Jo Joannides et Augoyat n'a pas démérité, mais la victoire est revenue, malgré tout, à l'équipe de Marcilloles. Bravo à tous. Le dimanche 12 mai ont eu lieu les pré-fédéraux en double à Bévenais et La Frette. Le président souhaite une bonne saison boulistique à toutes et tous.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (juin à septembre 2013)

Juin	Vendredi 7	Gala de danse (Espace Jean-Roybon)	Sports et Loisirs
	Dimanche 9	Journée inter-associations (Espace Jean-Roybon)	Associations de Vourey
	Ven. 14, Sam. 15, Dim 16	Vogue (Parc municipal)	Comité des Fêtes
	Samedi 22	Les Petites matinées (Salle de la Galise)	Mairie
	Vendredi 28	Kermesse des écoles (Espace Jean-Roybon)	APEV
		Spectacle de fin d'année (Espace Jean-Roybon)	Ecoles
juillet	Vend. 28, Sam. 29	La girafe estivale (Tullins)	FADER
	Vendredi 5	Goûter des vacances (devant l'école)	APEV
	Du lundi 8 au vendredi 22	Stage de tennis (Espace Jean-Roybon)	TGV
	Dimanche 27	Concours mixte	La Boule voureysienne
Août	Vendredi 23	Journée du retraité (Espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Mardi 27	Don du sang (Espace Jean-Roybon)	Ri d'Olon
Septembre	Vendredi 6	Tournoi des vétérans (Espace Jean-Roybon)	Amicale des vétérans VS
		Assemblée générale (Salle de l'Olon)	Sport Alpes Evasion
	Samedi 14	Portes ouvertes badminton (Espace Jean-Roybon)	
	Dimanche 15 ou 22	Ouverture saison (Parc municipal)	FADER

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey. Certaines dates sont susceptibles de changer.

Associations



LA GIRAFE ESTIVALE

Tullins, 28 et 29 juin

Un événement tout public gratuit autour de la musique et des arts de la rue !



Les vendredi 28 et samedi 29 juin, préparez-vous à assister à un événement haut en couleur !

La Girafe Estivale débarquera à Tullins le vendredi 28 juin au soir, et investira la pelouse du Clos des Chartreux pour une soirée d'ouverture dédiée au blues et à la musique folk. Au cœur de cet amphithéâtre naturel, la grande scène accueillera notamment Mountain Men, duo franco-australien au blues énergique et chaleureux.

Le samedi 29, la Girafe guidera le public sur les lieux du centre-ville, où se succéderont cafés-concerts et spectacles d'arts de rue pour petits et grands, avec théâtre,

jonglage, marionnettes, acrobaties et musique du monde : le conteur Immo sur son monocycle, la 2 CV de Mel-et-Vous sur la route des vacances, Toc Toc Toc et le petit chaperon rouge, ou les diabolos endiablés des acrobates du Fil à Retordre. Au cœur du centre-ville, le Village de la Girafe accueillera un atelier permettant aux enfants de fabriquer leur girafe estivale, ainsi qu'un espace d'information, de jeux et de lecture, où chacun pourra reprendre son souffle entre deux surprises.

En fin de journée, dans une grande déambulation mêlant artistes et spectateurs, la Girafe Estivale reprendra le chemin du Clos des Chartreux pour une soirée de clôture haute en couleur. A l'heure où le soleil se couche sur le Vercors et la Chartreuse, lors d'une soirée dédiée aux voix féminines, la brésilienne Flavia Coelho montera sur scène pour un concert mêlant tradition et modernité, sensualité et énergie.

Pour en savoir plus et découvrir le reste de la programmation cachée dans la tête haut-perchée de la Girafe, rendez-vous d'ici quelques jours sur www.girafe-estivale.fr

Bonne promenade sur le dos de la Girafe Estivale !

La Girafe Estivale est un événement culturel et citoyen à l'initiative de la commune de Tullins, soutenu par le Conseil général de l'Isère, la Région Rhône-Alpes et l'Europe.

Imaginé et réalisé par l'association FADER, il implique un grand nombre de partenaires (institutions, associations, particuliers...) qui se mobilisent autour d'un projet accessible à tous, et à l'atmosphère unique et conviviale. Pour compléter cette équipe dynamique, l'association accueille volontiers tous les bénévoles désireux d'aider la Girafe Estivale à devenir, d'ici l'été, un bel et grand animal. Si l'aventure vous intéresse, n'hésitez pas à la contacter : info@girafe-estivale.fr

VOUREY SPORTS

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 13 avril dernier, nous avons enregistré un certain nombre d'entrées au sein du bureau. Une très bonne nouvelle !!!

Toutefois, à l'heure où nous écrivons, nous n'avons toujours pas de nouveau président pour remplacer Gilbert "Bébert" Repellin. Mais quel est le rôle d'un président ? De présider me direz-vous... mais plus précisément c'est quoi « présider » ?

● Coordonner l'ensemble des activités du club, notamment en mettant en place des commissions :

- commission technique
- commission manifestations
- commission jeunes, etc.

● Promouvoir et développer la pratique du football

● Arbitrer les décisions et les conflits

● S'assurer des bonnes relations du club avec les partenaires, notamment la mairie de Vourey

● Convoquer et animer les réunions des membres du bureau et des représentants des commissions.

● Représenter Vourey Sports aux diverses réunions (district, ligue, etc.)

Pour tout cela, il est aidé par l'ensemble des membres du comité directeur. Une quinzaine de personnes se partagent les tâches.

Nous espérons qu'à l'heure où vous lirez ces lignes, un nouveau président(e) aura été trouvé.

Le comité directeur de Vourey Sports

YOGA

Afin de terminer l'année de façon un peu originale, l'association YOGA vous propose de réserver votre après-midi du 22 juin.

Découverte d'autres disciplines : halta yoga, tai chi, qi gong, etc.



Ces ateliers sont ouverts à toutes personnes de Vourey, participation 5 € pour l'après-midi. Gratuit pour les adhérents de l'association.

Rendez-vous à 14 h, Espace Jean-Roybon

S'inscrire auprès de

M.-A. Roybon 04 76 07 00 45

S. Bayle 04 76 07 25 53

M. Kaire 04 76 07 82 27

avant le 15 juin.

A bientôt

Associations

TGV

Deux jeunes Voureysiens et leurs familles accueillis en VIP à Monte-Carlo...

Le dimanche 14 avril, Matteo Beddelem, 11 ans, et Philippe Lupattelli, 13 ans, heureux gagnants du 1^{er} prix lors de la tournée promotionnelle du tournoi de Monaco reçue par le Tennis Groupe de Vourey en novembre dernier, ont assisté au tournoi Rolex Masters de Monte-Carlo

Le rêve est devenu réalité ! Ils ont pu assister aux matches, aux entraînements des joueurs, participer à des séances d'autographes et exercer leur pratique sur des ateliers tennistiques. Et oui... Philippe a échangé quelques balles avec Richard Gasquet. Matteo a échangé quelques mots avec lui...

Et pour ceux qui n'avaient pas gagné mais qui auraient bien voulu, le Tennis Groupe de Vourey a organisé le

voyage. Ils étaient 21 sur les courts monégasques ce fameux dimanche, à admirer les plus grands joueurs mondiaux et à approcher Rafael Nadal, Novak Djokovic, Gaël Monfils et d'autres.

Actualités du club

Prochain stage de tennis les 8, 9 et 10 juillet (première semaine des vacances scolaires)

Licence d'été

15 ans et plus 40 €
idem pour les - de 15 ans
www.tgvourey.com

Assemblée générale le samedi 29 juin

Contacts

Fabrice Gauchet 06.29.45.05.75
Muriel Gavinet 06.72.86.66.01



Lors du premier Vivre à Vourey en juin 1983, l'article du Ri d'Olon faisait appel aux jeunes donneurs. En juin 2013, le Ri d'Olon veut remercier sans retenue les jeunes donneurs qui se sont mobilisés. Cette année ils sont venus nombreux, où plus précisément nombreuses puisque ce sont essentiellement des filles qui ont fait le premier pas ! Moins craintives, elles ont surmonté leurs peurs et toutes les appréhensions liées au premier don. Heureux et fiers d'avoir participé à sauver des vies, nos jeunes sont, non seulement, reve-

nus, mais ont encouragé leurs amis à faire de même. Ce geste important leur paraît évident et fait d'eux des citoyens à part entière ; ils montrent l'exemple à suivre. Nous devons les féliciter et les remercier au nom des malades qu'ils ont aidés.

L'amicale des donneurs de sang tient à mettre les jeunes donneurs à l'honneur dans ce Vivre à Vourey.

"Bravo pour l'exemple que vous donnez à tous, et merci pour votre fidélité... vous êtes formidables !"

Prochain don du sang avec le traditionnel barbecue suivi de l'assemblée générale le mardi 27 août.



Amis pêcheurs

Notre assemblée générale s'est déroulée le dimanche 24 février, suivie de deux permanences pour la vente de nos permis.

Nous avons effectué deux lâchers de truites : un pour l'ouverture et un autre pour le week-end de Pâques.

Nous vous indiquons également que notre concours se fera le dimanche 30 juin à l'étang du Pied de Roize.

Toutes les formalités vous seront envoyées par courrier un peu plus tard, mais retenez déjà cette date.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter

Marie-Christine Penon 04.76.07.21.05

Jean Gauthier 04.76.07.20.66

Bruno Videlier 04.76.07.04.94.

Tout le bureau vous souhaite une bonne saison de pêche et à très bientôt.

VOUREYALIZÉ

VoureyAlizé a le vent en poupe ! Après six mois d'existence, la petite dernière des associations a pu faire découvrir différents travaux manuels aux treize adhérentes.

Divers albums en scrapbooking, un sac en patchwork, du zentangle et la fabrication d'une boîte à bijoux, voilà déjà les quelques découvertes du petit groupe du vendredi.

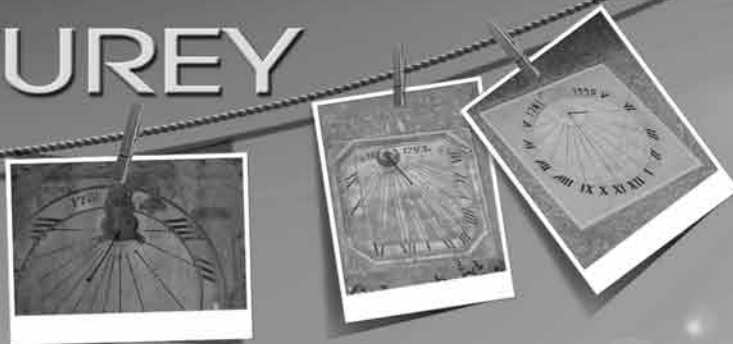
Notre objectif de partager un savoir-faire, une technique ou une passion reste le même...

Chacune apporte un véritable engouement. Catherine nous a initiées au zentangle avec seulement un papier, un feutre fin et de l'inspiration. Toutes nous nous sommes lancées et sommes devenues de véritables artistes ! Depuis, sur le moindre papier, nous réalisons d'innombrables petits dessins qui s'entrecroisent et s'harmonisent pour créer de véritables chefs-d'œuvre.

L'année est bientôt terminée, et c'est avec beaucoup de projets que l'association compte évoluer l'année prochaine et espère s'ouvrir à d'autres artistes en herbe.



15 SEPTEMBRE 2013 VOUREY



Dans le cadre des journées européennes
du patrimoine 2013

Les Compagnons de Volvredo
vous proposent...

“A l'heure des cadrans”

Un circuit pédestre gratuit à la découverte
des cadrans solaires du village de Vourey.

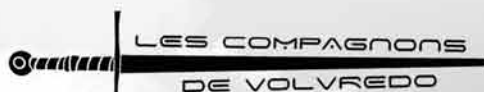
En partenariat avec : La mairie de Vourey
La maison d'hôtes “Le Ri d'Olon”
La maison de retraite “Val Marie”
Le Cercle Mandoliniste de Grenoble

Départ du circuit : 14 h 30 / Parvis de l'église Saint-Martin

Renseignements et inscriptions : 06 38 81 51 92



Mairie de Vourey
www.commune-vourey.fr



www.les-compagnons-de-volvredo.com



www.leridolon.fr



Associations

DES NOUVELLES DE "APRÈS L'ÉCOLE"

Les collégiens et lycéens continuent de travailler avec les bénévoles mercredi soir à la salle des associations entre 17 h 30 et 19 h. Les lycéens préparent le bac, Les 3^e le brevet des collèges et également une préparation de BEP. Bon courage !

Côté bénévoles : Catherine, une étudiante en biologie a rejoint l'équipe... un grand merci à elle !

Côté formations : deux formations ont été proposées par le Pays Voironnais : "La posture de l'accompagnant dans l'apprentissage" et "Les maths par la main". Les bénévoles ont apprécié et peuvent ainsi faire évoluer leurs pratiques.

En perspective, une soirée pour les bénévoles de l'association sur "Un autre regard sur la dyslexie".

Après l'école en primaire Lundi soir de 17 h à 18 h

L'association a conclu un accord avec l'école afin de proposer, en cette fin d'année, un temps lecture aux enfants, par petits groupes.

Cette activité est proposée par un petit groupe de bénévoles.

Ce temps est très apprécié des enfants et des enseignants.

Si vous êtes intéressés par les activités de notre association, en tant que bénévole ou en tant qu'élève, n'hésitez pas à passer nous voir le mercredi entre 17 h 30 et 19 h, à la salle des associations.

Contacts

Catherine Blanc

06 23 81 41 54 ou 04 76 07 89 05

LA DERNIÈRE LIGNE DROITE !



Après des vacances de printemps bien méritées, nos enfants viennent d'entamer la dernière ligne

droite qui les conduira vers les grandes vacances.

Durant l'hiver nous avons pu admirer les magnifiques costumes arborés par nos enfants lors du carnaval le 22 février dernier. Puis au début du printemps, notre traditionnel marché aux fleurs s'est déroulé le dimanche 5 mai.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les bénévoles de l'APEV ainsi que les personnes qui ont permis le succès de cette manifestation.

Mais aujourd'hui nous n'avons plus qu'une idée en tête : la grande kermesse de l'école !

Pensez à réserver votre soirée pour participer à notre barbecue

Nos esprits se tournent dès à présent vers notre grande kermesse qui se déroulera cette année le vendredi 28 juin où grands et petits se retrouveront pour partager un grand moment de convivialité et d'amitié. Tout d'abord un grand merci aux enseignantes, aux employés municipaux, ainsi qu'à tous les parents qui se mobilisent une

fois de plus pour que cette fête soit une réussite.

Tous les bénéfices des différentes manifestations organisées par l'APEV sont destinés à notre école et permettent de financer les activités auxquelles participent nos enfants durant l'année scolaire.

C'est pourquoi nous vous attendons très nombreux pour partager ce moment de fête ponctué par le spectacle de l'école, diverses animations et notre barbecue. Comme chaque année, un tableau sera mis à votre disposition pour celles et ceux qui désirent s'inscrire pour une activité particulière, dans un créneau horaire déterminé (animation de stand, rangement...). Merci d'avance pour votre aide précieuse.

Enfin l'APEV organisera **le vendredi 5 juillet**, une vente de crêpes et de boissons afin de célébrer, comme il se doit, les grandes vacances.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet www.apev-vourey.org où vous retrouverez toutes ces informations.

Pour rappel, l'APEV est une association de loi 1901, à but non lucratif, qui permet de se rassembler, de se rencontrer, de se mobiliser pour permettre de récolter des fonds et offrir à tous les enfants des activités supplémentaires que l'école seule ne pourrait financer. Nous remercions vivement tous les parents qui se mobilisent bénévolement selon leur disponibilité.

"ASSAUCISSONS-NOUS !" OU LE PIQUE-NIQUE DU SIÈCLE...

L'idée a germé en septembre dernier alors que nous étions réunis dans la salle du conseil, agenda en main, fermement décidés à ne pas lâcher ce que nous avons de plus précieux : la date de notre prochaine manifestation !

Chaque année, la municipalité nous convie à une réunion regroupant toutes les associations, occasion unique de faire part de nos projets, de nos souhaits de réservation, mais aussi de nous rencontrer car, finalement, en dehors de cette date, nous nous croisons, mais nous en savons bien peu des uns et des autres.

Et pourtant nous avons certainement de nombreux points communs puisque nous organisons toutes les manifestations, sportives, culturelles, sociales et autres de notre commune.

Et si nous nous réunissions autour d'une idée bien plus conviviale ? Et si nous prenions le temps de nous rencontrer, de nous découvrir ? Et si pour une fois nous organisions une "manifestation" qui finalement n'en est pas une, sans autre objectif que de prendre le temps de passer un moment tous ensemble ? Ce pique-nique organisé par TOUTES les associations du village, sera ouvert à TOUS les Voureysiens...

Certains s'interrogent peut-être sur le bien-fondé de nos actions, de notre simple existence, ou voudraient apporter leur avis sur la vie associative de notre dynamique village, alors ne loupez pas la journée du dimanche 9 juin, elle vous concerne tous.

Vous utilisez, nettoyez, entretenez, administrez, financez la salle des associations, l'Espace Jean-Roybon, les équipements sportifs et l'école, alors vous faites partie intégrante de la vie voureysienne et c'est avec plaisir que l'on vous invite à "Assaucissons-nous !" la manifestation où vous et nous sommes les invités et les organisateurs.

Rdv dimanche 9 juin à midi, dans le parc ou au gymnase (suivant le temps) pour un buffet géant tiré du sac, ou chacun apportera du sucré ou du salé et une bouteille et que l'on partagera en toute simplicité, dans la joie et la bonne humeur.

Pas de carton d'invitation ! Petits et grands, n'oubliez pas vos couverts, votre verre, votre assiette et votre nappe à carreaux... et peut-être aussi vos objets fétiches (ballons, raquettes, cartes, boules de pétanque et lyonnaises...)

Vous et nous "Assaucissons-nous !" !

Associations

LES PINTADES DU CŒUR



Lors des collectes nationales des Restos du cœur dans les supermarchés de la région, les Miss Pintades ont prêté main forte à la mobilisation générale en tenant une permanence le samedi 8 mars au magasin Intermarché.

Ce fut une aide précieuse pour les divers bénévoles qui œuvrent toute l'année sur la commune de Tullins en distribuant des aides alimentaires mais aussi des vêtements et des chaussures pour de nombreuses familles. Nous avons vécu un échange enrichissant avec ces bénévoles qui consacrent leur temps libre à aider les autres, mais aussi une remise en cause dans notre fonctionnement personnel et individuel.

D'autre part, grâce aux bénéfices de la bourse aux jouets organisée chaque année

fin novembre, l'association a pu acheter des denrées pour les bébés et des produits d'hygiène ; ainsi, comme promis, chaque visiteur a doublement participé à une vie plus solidaire, merci à vous d'avoir contribué et soutenu les actions des Miss Pintades qui

ont bien conscience que leurs petits gestes ne sont qu'une goutte d'eau dans un océan, mais chacun sait que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières !

Pintade Fabienne



1^{ER} ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION JNAC

Par le biais d'une association locale, les adhérents se connaissent et participent d'avantage aux divers ateliers. Selon la décision du bureau, notre présence sur les foires et les marchés se limitera dans un rayon de 10 km autour de Vourey, ainsi que l'inscription de nouveaux adhérents. Le Pays Voironnais nous a proposé un partenariat pour quatre ateliers annuels de démonstration de compostage et d'utilisation du compost au jardin. A ce titre, un atelier a eu lieu à Vourey, mais avec peu de public, peut-être par manque d'information. Nous avons tenu un stand à la fête de l'arbre à Réaumont. Plusieurs conférences ont eu lieu, dont une sur le jardin naturel animé par Robert Lions, avec l'aide d'un diaporama. Ce fut un grand succès.

La commission animation de la ville de Moirans a demandé notre participation pour animer le marché aux fleurs et aux plans au parc Martin... les conseils des anciens sont plus attractifs qu'un article sur Internet ou dans une revue de jardin !

Les quarante-huit adhérents habitent dans un rayon de moins de 10 km autour de Vourey.

Les intervenant de l'association

Claude Rosset - Charnècles: arboriculture et vigne

Daniel Pradera - Charnècles: rosiers et arbustes à fleurs

Robert Lions - Vourey: jardin naturel, compostage et paillage

Les intervenants extérieurs

Gilbert Nicaise - Vienne: étude du sol

Odile Girard - Bois Chenu: BRF et bois raméal fragmenté

Elsa Husser - Tullins: les adventives recettes cuisine

Jean-Pierre Sorel - St-Egrève: plantes d'intérieur

Michel Chatou - Polienas: plantes aquatiques
Avec cette équipe d'intervenants nos ateliers sont variés et les adhérents se déplacent en fonction de leurs centres d'intérêt. Toute personne peut participer une fois sans être adhérente, pour "sonder" l'ambiance.

Ce printemps désastreux nous a cassé le moral à tous, merci à la municipalité de Vourey pour la mise à disposition des salles spacieuses et gratuites. Nous avons mis en place un petit bulletin d'information avec des thèmes correspondant au mois en cours dont:

- un légume à l'honneur de la graine à l'assiette.

- la larve du moment ou la chenille, avec des conseils pour les éliminer.

- la maladie cryptogamique du moment

- les gestes préventifs: décoction ou macération, docteur ?

Nous proposons également quelques sorties: visites de différents jardins, serres ou parc, repas tiré du sac, ambiance assurée !

Dimanche 5 mai a eu lieu le troc annuel, nous sommes ravis d'avoir distribué gratuitement nos plantes aux personnes non-adhérentes, mais qui nous rejoindront peut-être, quand elles prendront le virus du jardin naturel bien sûr.

Ci-dessous, la photo du bureau de l'association au troc annuel du 5 mai.



Les finances de la commune

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2012 ainsi que le compte de gestion dressé pour l'exercice par le receveur, le conseil municipal a voté le budget primitif 2013.

Résultats compte administratif 2012

Fonctionnement

Recettes	1 18 672,51
Dépenses	912 320,85
Solde excédentaire exercice 2012	206 351,66
Reprise excédent 2011	110,09
Solde excédentaire cumulé 2012	206 461,75

Investissement

Recettes	572 612,36
Dépenses	914 063,37
Solde déficitaire exercice 2012	- 341 451,01
Reprise déficit 2011	- 188 250,98
Solde déficitaire cumulé 2012	- 529 701,99
Excédent fonctionnement	206 461,75
Déficit d'investissement	- 529 701,99
Solde déficitaire global 2012	- 323 240,24

Rappel

Crédits reportés 77 383 € - recettes reportées 354 306 € = solde 276 923 € - déficit investissement de 529 701,99 € soit : total investissement à combler = - 252 778,99 €.

Affectation à l'investissement possible : 206 461,75 €.

La présentation du compte administratif montre un fonctionnement maîtrisé dégagant une affectation possible à l'investissement de 206 461,75 € soit + 2 646 € par rapport au budget primitif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'affecter à l'investissement 2013 au compte 1068 la somme de 206 000 €. Le solde, soit 461,75 € est affecté au fonctionnement 2013 au compte 002.

Vote des taxes communales

Pour finaliser le budget primitif 2013, il y a lieu de fixer les taux d'imposition 2013.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide, vu la conjoncture actuelle, de ne pas

augmenter le taux d'imposition des taxes pour l'année 2013.

Les taux restent donc identiques à ceux de 2012, à savoir :

- Taxe d'habitation : 14,02 %
- Taxe foncier bâti : 20,50 %
- Taxe foncier non bâti : 56,84 %.

Budget primitif de fonctionnement 2013

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. François Bosment, maire, délibérant sur le budget primitif de l'exercice 2013, après présentation par M. Michel Tirard-Collet des prévisions budgétaires 2013 et réflexion sur les dépenses d'investissement prioritaires, a voté à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2013.

Le budget primitif 2013 de fonctionnement a été voté en dépenses comme en recettes pour la somme de 1 715 566 €.

Le budget primitif 2013 d'investissement a été voté en dépenses comme en recettes pour la somme de 1 175 370 €.

- Le SIEP qui gère la médiathèque, la gendarmerie et le collège de Moirans passe à 18 000 € (- 3,5 %) grâce à une gestion maîtrisée.

- Notre participation au service départemental incendie représente 38 301 €.

- Notre participation au SIHO (Syndicat Intercommunal Hydraulique de l'Olon) est de 6 840 €, mais elle n'intègre pas le financement des travaux de la deuxième tranche sur l'Olon, financés par la commune.



Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	315 184 €
Charges de personnel	429 060 €
Dépenses imprévues	3 649 €
Virement à la section d'investissement	756 000 €
Opérations d'ordre entre sections	7 220 €
Autres charges de gestion courante	159 853 €
Charges financières	44 600 €
Dépenses de fonctionnement	1 715 566 €

Recettes de fonctionnement

Excédent antérieur reporté	62 €
Opérations d'ordre entre sections	200 €
Atténuation des charges	26 000 €
Produit des services	96 000 €
Impôts et taxes	757 168 €
Dotations et participations	246 636 €
Autres produits gestion courante, excédent et budget annexe	589 500 €
Recettes de fonctionnement	1 715 566 €

Dépenses d'investissement

Solde d'exécution reporté	529 702 €
Emprunts	81 307 €
Documents urbanisme, registres	30 300 €
Informatique	37 386 €
Matériel technique, mobilier	27 149 €
Travaux de bâtiments	241 655 €
Travaux de voirie	227 871 €
Dépenses d'investissement	1 175 370 €

Travaux de bâtiments: salle des familles (200 000 €), chaînage béton du local technique, limiteur de pression, sas d'entrée gymnase, mezzanine local rangement gymnase, stores école, réparation ascenseur et rénovation volets mairie, aménagement commerce.

Travaux de voirie: éclairage public (réparation éclairage stade, enfouissement lignes, ondulateur feux tricolores), travaux sur l'Olon, réfection du pont du Petit Bon Dieu, sécurisation voirie, canalisation eaux pluviales, aménagement du jardin du Souvenir, réfection du jeu de boules.

Informatique: panneau d'information lumineux, site internet, serveur informatique, ordinateurs, numérisation, appareil photo, progiciel de gestion.

Recettes d'investissement

Virement de la section de fonctionnement	756 000 €
FCTVA	83 800 €
TLE	36 800 €
Excédent de fonctionnement	206 400 €
Subventions	85 150 €
Amortissement documents d'urbanisme	7 220 €
Recettes d'investissement	1 175 370 €

Un taux d'impôts locaux inchangé depuis 2009

Le maire souligne que l'état des finances communales est très sain. Le compte administratif 2012 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 206 461,75 €, supérieur au prévisionnel.

Le budget de fonctionnement est pour cette année impacté par la prise en compte du résultat du budget annexe Les Brosses, qui dégage un excédent de 560 000 € rentré au chapitre 75 (autres produits gestion courante).

Situation de la dette communale

Etat de la dette en capital au 1^{er} janvier 2013 :

1 026 877 €, soit 621 € par habitant.

Annuités à payer au cours de l'exercice 2013 :

en capital 81 306 €, en intérêts 44 169 €

Total annuité: 125 476 €, soit 75,95 € par habitant.

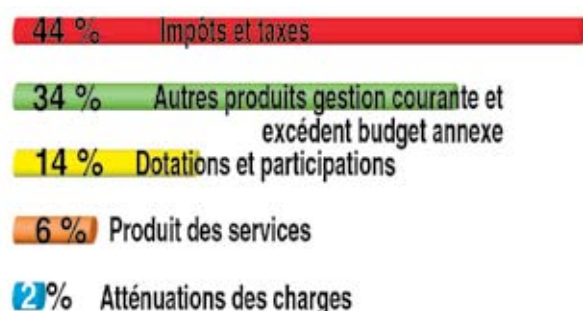
La dette au 01/01/2013 représente cinq années d'autofinancement.

Le budget primitif a été voté à l'unanimité.

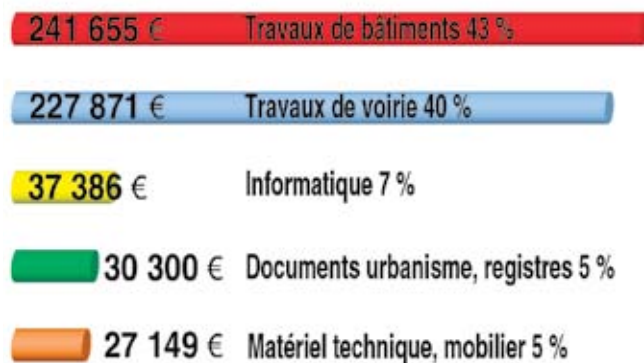
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

